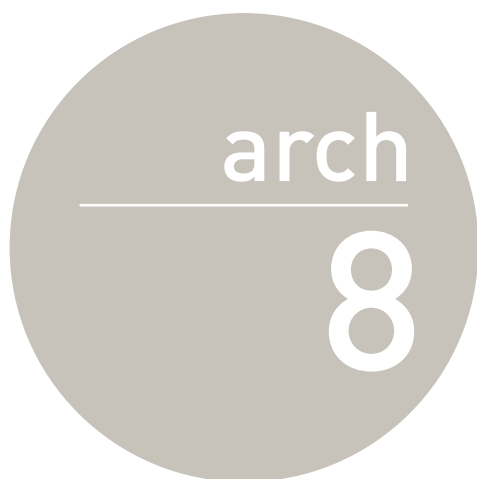




2011-2012 /

Centre sportif de Praz-Séchaud

Avenue des Boveresses 60



• L a u s a n n e •

direction des travaux
service d'architecture
rue du Port-Franc 18
c.p. 5354, 1002 Lausanne
tél. 021 315 56 22
fax 021 315 50 05

www.lausanne.ch/architecture



Conception graphique
www.antidote-design.ch
Rédaction
 Katia Freda
Photographies
 © Thomas Jantscher
Impression
 Septembre 2013
www.lausanne.ch/architecture

Situation

Avenue des Boveresses 60, Lausanne

Type de projet

Construction nouvelle

Dates

Concours de projet d'architecture, procédure sur invitation	2010
Chantier	2011-2012
Inauguration	septembre 2012

Quelques chiffres (SIA 416)

Surface terrain	ST	30'506 m ²
Surface bâtie	SB	255 m ²
Surface plancher brut	SP	255 m ²
Volume bâti	VB	1'020 m ³

Coût	CFC 2	CHF 1'590'000.-
Coût	CFC 1-9	CHF 1'995'000.-
Coût m ³	CFC 2 / VB	CHF 1'558.- / m ³

Organisateur du concours

Service d'architecture
 Ville de Lausanne

Maître de l'ouvrage et suivi de projet

Service des sports
 Ville de Lausanne

Architectes

NB.ARCH
 Architectes EPFL FAS
 Nedir / Bovard / Macherel
 Lausanne

Ingénieur civil

Nicolas Fehlmann
 Ingénieurs conseils SA
 Morges

Ingénieur CV

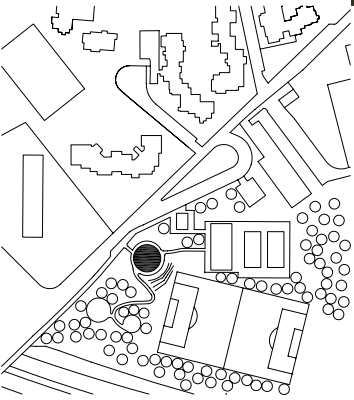
Jakob Forrer SA
 Le Mont-sur-Lausanne

Ingénieur S

H. Schumacher SA
 Lausanne

Ingénieur E

Perrin & Spaeth SA
 Renens



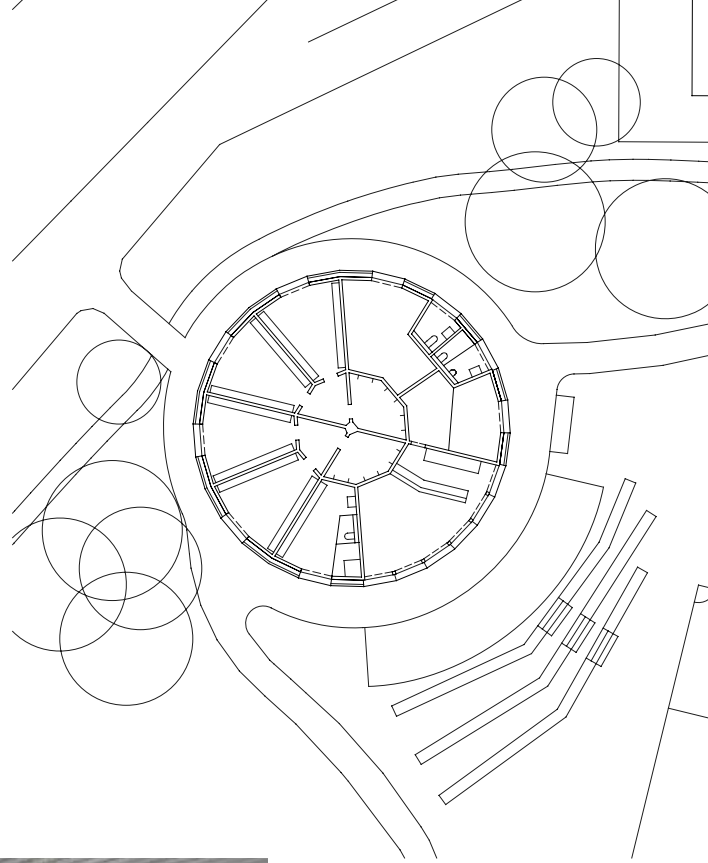
Contexte du projet

Créé en 2007 à l'initiative de la société de développement du quartier pour lutter contre le désœuvrement des jeunes (25% de jeunes entre 7 et 19 ans, contre 12% sur l'ensemble de la commune), le club de foot des Boveresses a rapidement grandi, jusqu'à atteindre plus de 120 membres. La capacité des vestiaires et sanitaires n'a toutefois pas suivi cette expansion, d'où la décision municipale d'offrir de nouveaux locaux au FC Boveresses pour pérenniser son succès. Un concours de projet d'architecture sur invitation a été organisé par le service d'architecture dans le but de construire un nouveau centre sportif. L'objectif était d'offrir au club un lieu fonctionnel et identitaire. Equipé d'une buvette, le nouveau bâtiment permet les réunions du club après les matches, l'accueil des parents ainsi que la réception des équipes adverses. L'importance du rôle social de ce projet a permis qu'il soit partiellement financé par le Fonds communal pour le développement durable. Il s'inscrit dans la politique lausannoise du sport et du développement durable menée par la Municipalité.

Projet

Les architectes NB.ARCH ont conçu un édifice simple, unitaire et rassembleur, de forme cylindrique. Ce nouveau volume crée l'articulation entre le quartier et les terrains de sport. L'ensemble du modeste programme tient sur un seul étage, soit quatre vestiaires, deux douches avec zone de séchage, un vestiaire pour arbitre avec douche et WC, une buvette, deux WC, un dépôt et un local technique. La structure radiale permet d'organiser ces espaces en quartiers. Les murs porteurs concentriques qui délimitent les zones humides sont en béton armé recyclé, les autres en briques ciment. La structure horizontale est constituée de poutres en bois équarri. L'ensemble du bâtiment est revêtu d'un bardage de bois, composé de lames verticales avec couvre-joints. Lorsque le bâtiment est fermé, aucune ouverture n'est visible grâce aux volets traités de la même manière que la façade. Les sols et murs sont revêtus de carreaux hexagonaux noirs et blancs – référence footballistique évidente – en grès cérame non émaillés.

Les aménagements extérieurs sont constitués d'une couronne de circulation en enrobé, élargie devant la buvette par une surface perméable en pavés-gravier qui sert de terrasse. Trois gradins forment une tribune fixe pour assister aux matches.



Evolution du projet

Au stade du concours, le maître de l'ouvrage avait formulé un objectif prioritaire d'utilisation du bois comme matériau constructif. Or lors du développement de projet, les besoins et exigences d'exploitation (nettoyage notamment) se sont révélés peu compatibles avec ce matériau renouvelable. Les concepteurs et le maître de l'ouvrage ont dû se rendre à l'évidence que le maintien du bois demandait d'utiliser des panneaux d'essences exotiques, choix peu compatible avec le respect des exigences Minergie-Eco.

Le projet lauréat du concours a été développé qualitativement pour répondre aux diverses contraintes d'usage et d'économie d'énergie (étanchéité, isolation). La concentration d'équipements techniques, notamment un système de ventilation, rend le coût final de l'opération relativement élevé par rapport à la taille du bâtiment, ce qui est souvent le cas pour des édifices de services (WC publics par exemple).

Le développement durable vise le meilleur équilibre dans la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et économiques, mais leur prévalence varie d'un projet à un autre. Le centre sportif de Praz-Séchaud est un exemple de construction qui se veut minimaliste de par son programme simple mais qui devient paradoxalement, par respect des normes et exigences des labels, une réelle « petite boîte » hautement sophistiquée. A noter que le label Minergie-Eco n'étant pas disponible pour certains types d'affectations, le centre sportif de Praz-Séchaud a finalement obtenu le label Minergie.

Développement durable

Dans ce projet, le volet social du développement durable est prépondérant. La création et le succès du club de foot FC Boveresses ayant en effet fortement contribué à la socialisation des jeunes du quartier par le sport, l'idée de construire un nouveau centre sportif, pour répondre à la croissance du club, a unanimement été soutenue par la Municipalité.

D'un point de vue économique et écologique, l'effort a été mis sur l'usage rationnel des méthodes et matériaux et sur la réduction drastique de la consommation d'énergie, dans le but d'obtenir le label Minergie-Eco.

Les actions spécifiques mises en œuvre sont :

- la création d'un lieu d'identification pour le quartier (rôle social),
- le choix de matériaux durables (bois en façade, béton recyclé),
- l'isolation des locaux,
- l'installation de capteurs solaires.